

Aux politiques, Mgr Vingt-Trois laisse entendre qu'aucun sujet n'échappe au "débat" démocratique

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Identité catholique](#)

Date : 30 septembre 2010

Mardi, le cardinal-archevêque de Paris a célébré la messe de rentrée des hommes politiques en la Basilique Sainte-Clotilde. Extraits de [son homélie](#) :

Celui ou celle qui choisit de s'engager dans la gestion des affaires publiques sait par expérience qu'il s'engage dans une aventure où le bien et le mal sont sans cesse inextricablement mêlés. **Le régime totalitaire solutionne la question en définissant la vérité sans débat. Un des mérites des régimes démocratiques est précisément de favoriser et d'arbitrer le débat nécessaire à la vie publique, sur les options fondamentales et leurs mises en oeuvre pratiques. Encore faut-il que ce débat obéisse à quelques règles élémentaires nécessaires à une vie sociale civilisée.**

Permettez-moi d'en évoquer quelques-unes. L'instance ultime et impérative des grandes orientations du pays, ce sont **les élections**. Le raccourcissement du mandat présidentiel à cinq ans permet de renouveler plus vite ce jugement populaire. Les votes libres sont le véritable champ du débat démocratique. **Le débat légitime sur des décisions importantes de la vie publique, -et Dieu sait que nous n'en manquons pas !- doit être un débat sur des hypothèses ou des projets** avant d'être une attaque de celles et de ceux qui défendent ces hypothèses ou ces projets jusque dans leur dignité personnelle. Nous voyons bien que la tentation de transposer des questions pratiques vers un débat idéologique risque toujours de reconstituer des « guerres de religion ». [...]

Les graves questions auxquelles vous êtes confrontés dans vos engagements politiques et votre service du bien public méritent mieux que ces emballlements périodiques. Pour certaines d'entre elles, comme la réforme des retraites, elles engagent l'avenir de nos concitoyens pour plusieurs décennies et elles mettent en oeuvre des conceptions et des pratiques de la solidarité nationale qui méritent bien d'être débattues. **Pour d'autres, comme la révision des lois de bioéthique, elles engagent toute une conception de la dignité humaine et du respect qui doit lui être accordé à tous les stades du développement de la personne.** Les longues consultations et les débats des États Généraux ont montré que beaucoup de nos concitoyens sont sensibles à l'enjeu de cette révision et qu'ils ne sont pas dupes des slogans les plus volontiers véhiculés sous la pression des lobbies. A travers ces questions, c'est toute une conception de l'homme qui est engagée et notre responsabilité à l'égard des droits imprescriptibles

des personnes, surtout de celles qui sont fragilisées dans leur santé ou par leur situation d'immigrés.

Ce balancement entre élection, démocratie et vérité à débattre laisse entendre, comme le concevait Jacques Chirac, que la loi morale ne primerait pas la loi civile. Etonnant.